



intermediary@insurance

Intermédiaire d'assurance AFA

Stephan Kessler, AFA, Chef du département intermédiaires

Antonio Mondo, IRFA, Responsable du dicastère «Formation d'intermédiaire en assurance AFA»

Ecublens, le 27 mai 2016

Berufsbildungsverband der Versicherungswirtschaft
Association pour la formation professionnelle en assurance
Associazione per la formazione professionale nell'assicurazione

Agenda

Stéphan Kessler, AFA

- Base juridique, objectifs, équivalences et examens

Antonio Mondo, IRFA

- Formation auprès de l'IRFA

Bases juridiques

- **Loi fédérale concernant la surveillance sur des compagnies d'assurances (La loi sur la surveillance des entreprises d'assurances, LSA)**
 - 4. chapitre: intermédiaires d'assurance
 - Articles 40 - 45
- **Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (l'ordonnance sur la surveillance, OS)**
 - 7. chapitre: intermédiaires d'assurance
 - Articles 182 - 190

LSA Art. 43 Enregistrement

- (1) Les intermédiaires qui ne sont pas liés juridiquement, économiquement ou de quelque autre façon que ce soit à une entreprise d'assurance doivent se faire inscrire dans le registre.
- (2) Les autres intermédiaires ont le droit de se faire inscrire dans le registre.

Examen du printemps 2016 :

- | | | |
|--|-----|-------|
| • Collaborateurs de compagnies d'assurance : | 353 | 43.4% |
| • Intermédiaires non liés : | 381 | 46.8% |
| • Sans indication de l'entreprise : | 80 | 9.8% |

Condition à remplir pour l'inscription dans le registre

- **Qualification professionnelle**
réussite d'un examen ou attestation équivalente, art. 44, al. 1 litt. a LSA
- **Conditions personnelles**
 - la capacité d'exercer les droits
 - pas d'entrée dans le casier judiciaire
 - pas de titres de créance
- **Assurance de responsabilité civile professionnelle**
montant d'assurance de 2 millions de francs au moins ou de garanties financière équivalentes

Objectifs

- **Transparence des relations d'affaires** : les clients de l'assurance doivent être en mesure de reconnaître quels intérêts l'intermédiaire est censé représenter.
- **Confiance dans la qualification personnelle et professionnelle** : les clients de l'assurance doivent être sûrs que l'intermédiaire dispose des qualifications professionnelles et personnelles suffisantes pour les conseiller correctement et pour leur proposer des solutions d'assurance adéquates.
- **Confiance dans l'existence de garanties financières suffisantes couvrant la responsabilité de l'intermédiaire** lorsque le client fait valoir des dommages et intérêts à la suite d'erreurs commises par l'intermédiaire dans l'exercice de sa fonction.

L'examen d'intermédiaire - administratif

Sessions d'examen

Mars et octobre

Appel d'offres

Website AFA (www.vbv.ch, Rubrique Intermédiaires, Examen)

Coûts

CHF 600.- examen entier

CHF 300.- pour une partie d'examen

Inscription

online sur la plate-forme → www.vbv.ch/education@insurance
(à l'intérieur d'une fenêtre d'inscription déterminée)

L'examen d'intermédiaire – Equivalences

Celui qui peut prouver une qualification reconnue équivalente ou supérieure est libéré de l'examen.

Exemples :

- Spécialiste en assurance avec brevet fédéral (CH)
- Expert diplômé en assurance (CH)
- Conseiller financier avec brevet fédéral (CH)
- Conseiller financier diplômé IAF (Regl. 2006 avec module assurance)
- Versicherungsbetriebswirt DVA (DE)
- Diplôme de l'École nationale d'Assurances (FR)
- Master of Advanced Studies ZFH in Financial Consulting (CH)

L'examen d'intermédiaire – Equivalences partielles

- Il y a des examens d'intermédiaire allégés avec ce que l'on appelle équivalences partielles.
- Une équivalence partielle libère d'une des deux parties d'examen.
- La libération simultanée des deux parties d'examen avec des équivalences partielles n'est pas possible.

Décret de l'examen oral

Celui qui a travaillé comme intermédiaire sans interruption durant les 5 dernières années (le calcul s'opère rétroactivement à partir du moment de l'inscription).

Décret de l'examen écrit

Celui qui a terminé son apprentissage d'employé de commerce au sein de l'industrie de l'assurances depuis 5 ans au maximum (calcul s'opère rétroactivement à partir du moment de l'inscription).

L'examen écrit d'intermédiaire

- Dans toute la Suisse et de façon décentralisée dans les centres d'examen agréés
- Répondre à des questions
- Sur la plate-forme d'examen www.vbv.ch/education@insurance
- test en ligne
- Durée de 120 minutes

Contenu de l'examen écrit

- Connaissances générales de l'industrie de l'assurance
- Assurances de personnes et assurances sociales pour ménages privés et entreprises
- Assurances de choses, responsabilité civile et autres assurances de patrimoine pour ménages privés et entreprises
- Connaissances juridiques

L'examen oral d'intermédiaire

- De façon décentralisée dans les centres d'examen agréés
- Simulation d'une situation de conseil à la clientèle

Contenus (options)

- Ménages privées : particuliers, familles, indépendants
- Petites entreprises

Déroulement

- 30 min. Temps de préparation (analyse de la situation/élaborer la solution)
- 30 min. Entretien avec le client (présenter une solution, répondre à des questions du client)

L'examen intermédiaire - Réussite

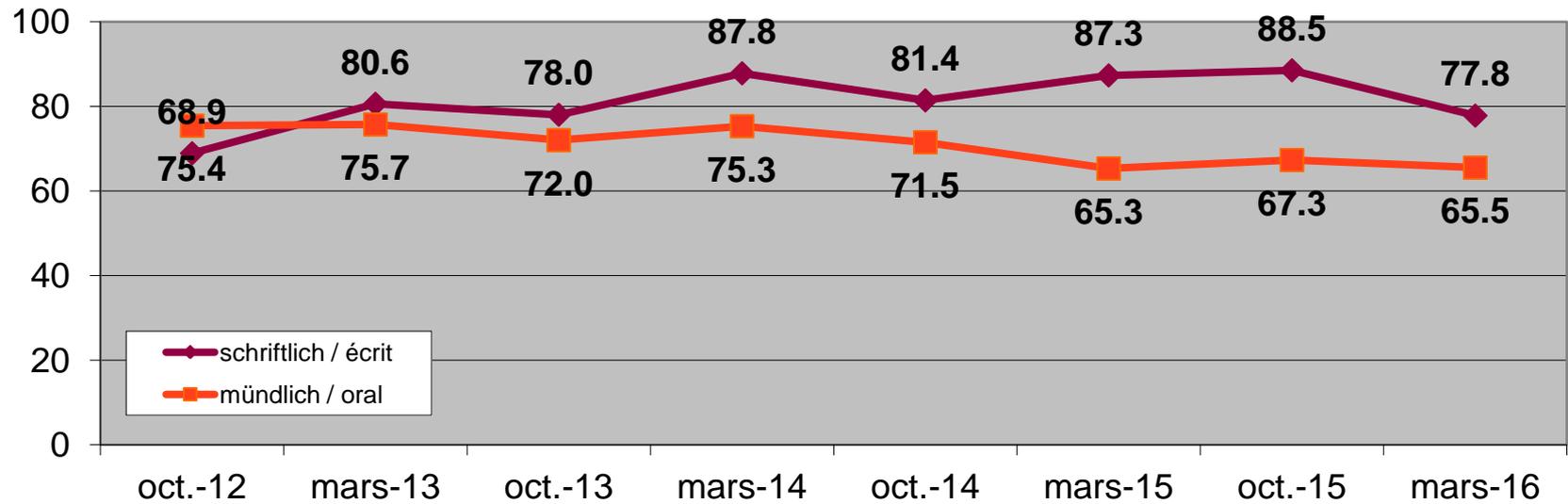
Réussite

- L'examen écrit et oral forment une unité.
- Les deux parties doivent être réussies.
- Celui qui réussit les deux parties d'examen avec au moins la note 4, reçoit le certificat « **Intermédiaire d'assurance AFA** »

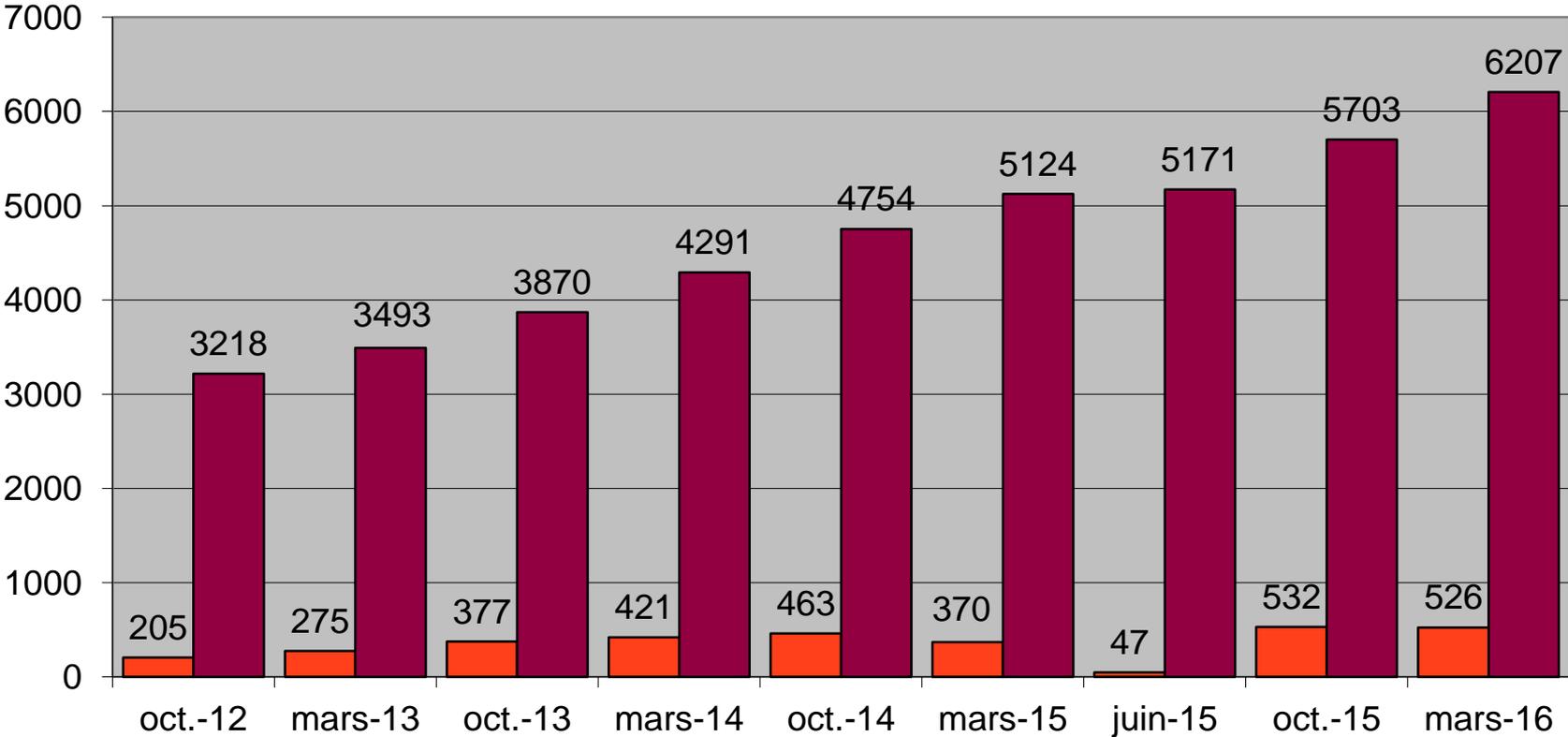
Pas réussi

- Répétition possible deux fois
- Répétition d'un examen partiel dans un délai d'une année, sinon répétition de l'examen complet

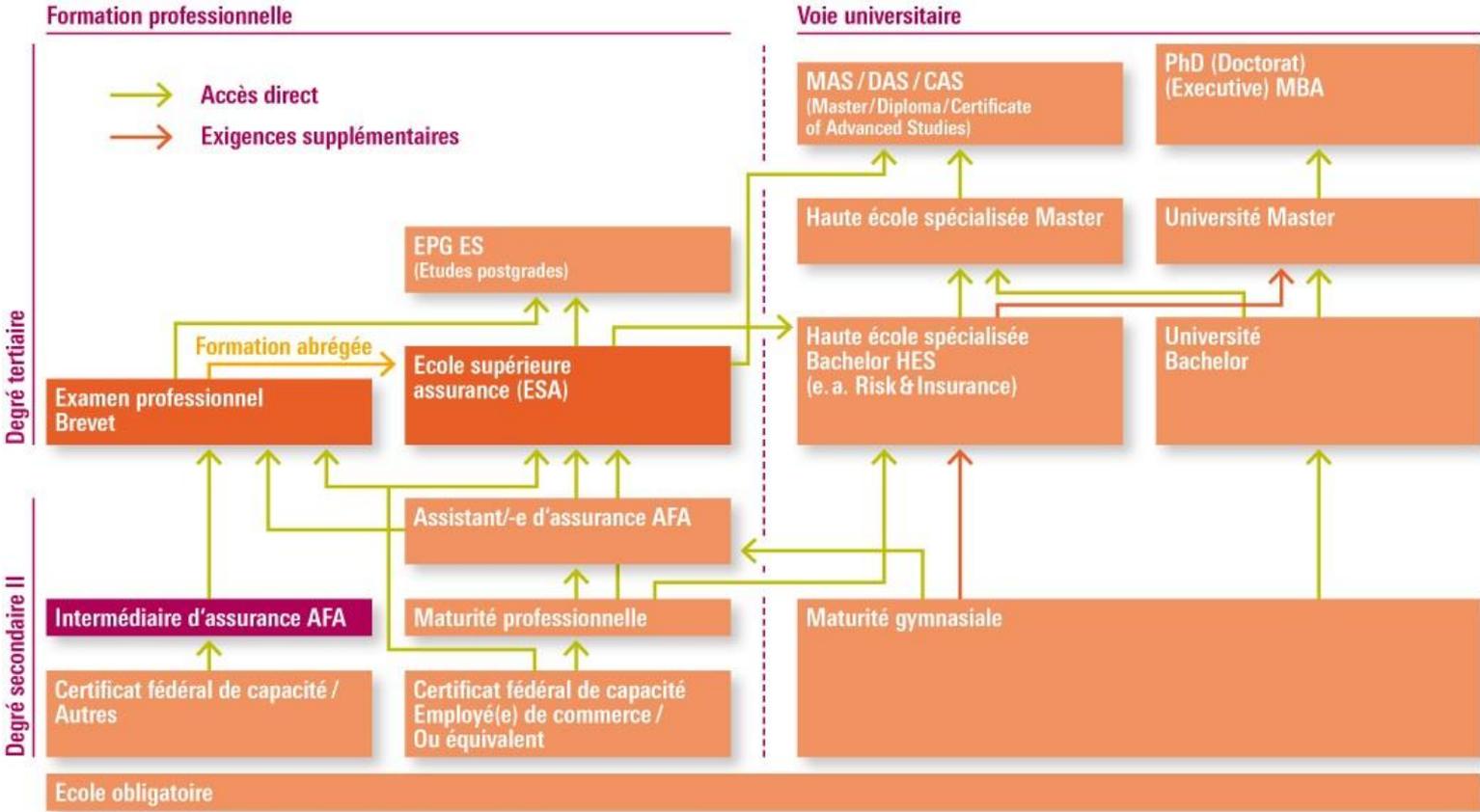
Réussite



Total des certificats



Le Paysage de la formation en assurance



Le graphique démontre les passerelles d'études les plus courantes

Type de formations dispensées par IRFA

Formation complète	Formation accélérée/raccourcie
Présentation frontale	Préparation personnelle
Modules en 18 jours	Modules 6 journées
Examen fictif : 2 demi-journées	Examen fictif : 1,5 jours
Cours 8 semaines avant examen	Cours 7 mois avant examen
Documentation AFA fournie	
Tous les chargés de cours sont des professionnels de l'assurance et titulaires d'un brevet/diplôme fédéral en assurances privées	

La formation d'intermédiaire – les modules

Formation complète

- Méthode d'apprentissage "Blended Learning"
- Construction modulaire
- 15 modules
- Choix libre des modules souhaités

Domaines à choix

- Industrie de l'assurance
- Connaissances juridiques
- Assurances de choses, Assurances de patrimoine
- Assurances de personnes, Assurances sociales
- Conseil à la clientèle

Programme de formation complète

IRFA

Formation pour intermédiaires
Version formation complète

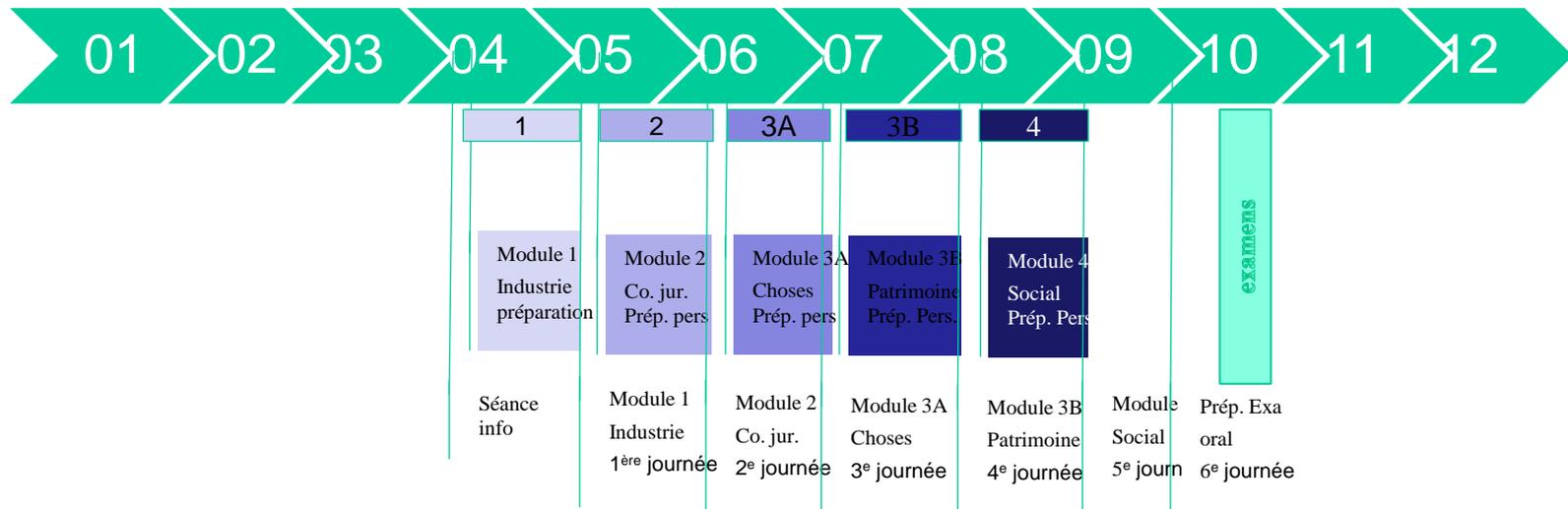
Projet 2016 aout

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine					
1	Industrie 1 29.8	Droit 1 30.8	Droit 2 31.8	1.9	2.9
2	Industrie 2 5.9	Droit 3 6.9	Droit 4 7.9	8.9	9.9
3	Choses 1 12.9	Choses 1 Patrimoine 1 13.9	Patrimoine 1 14.9	15.9	16.9
4	Ass. Sociales 1 19.9	Personnes 1 20.9	Personnes 1 21.9	22.9	23.9
5	Choses 2 26.9	Patrimoine 2 27.9	Sociale 2 28.9	29.9	30.9
6	Personnes 1 3.10	Personnes 2 4.10	Ass. Sociales 3 5.10	6.10	7.10
7	10.10	11.10	Préparation Exa écrit Blanc 12.10	Préparation Exa oral 13.10	14.10
8	17.10	18.10	19.10	Examens Ecrit 20.10	

2 Formations par
année

Eté
Hiver

Programme de formation accélérée / raccourcie



1 Formation par année

Printemps-automne

La formation d'intermédiaire - Coûts

Formation complète

CHF 6'250 (tous les modules)

Compris dans le prix

- 18 journées de cours de présence
- Examens blanc écrit/oral
- Matériel de cours, feuilles d'exercices et de solutions
- Didacticiels (WBT)
- Le tutorat (accompagnement en ligne)
- Utilisation de la plate-forme d'apprentissage education@insurance

Formation accélérée/raccourcie

CHF 2'275 (tous les modules)

Compris dans le prix

- 6 journées de cours de présence
- Examens blanc écrit/oral
- Matériel de cours, feuilles d'exercices et de solutions
- Didacticiels (WBT)
- Le tutorat (accompagnement en ligne)
- Utilisation de la plate-forme d'apprentissage education@insurance

La formation d'intermédiaire – Inscription

Online sur la plate-forme de l'AFA education@insurance

→ [www.vbv.ch / education@insurance](http://www.vbv.ch/education@insurance)

Enregistrement libre précédent sur la plate-forme

La formation d'intermédiaire– Matériel d'étude

4 volumes **intermediary@insurance**

- Assurances de personnes et assurances sociales
- Assurances de choses et de patrimoine
- Industrie de l'assurance et droit relatif aux intermédiaires
- Connaissances juridiques

Commande auprès de Compendio Bildungsmedien AG:

<http://www.compendio.ch>

Wirtschaft>versicherungen>sprache Französisch

Autres supports d'apprentissage :

- Série zéro, Cas modèle
- WBT, Questionnaire/test en ligne

Informations et contact

Responsable du dicastère Formation pour intermédiaires IRFA	Antonio Mondo antonio.mondo@irfa.ch www.irfa.ch
Assistante administrative IRFA	Sylvie Uebelhart sylvie.uebelhart@irfa.ch
Inscription à la formation et examens AFA	www.vbv.ch intermediary@insurance https://www.educationatinsurance.ch/ enter_clix.jsp? <i>Cours>intermédiaires>Formation IRFA</i>